

OCTOBRE ROSE

La santé des femmes, au travail comme dans la vie : c'est un droit !

PRÉVENIR, DÉPISTER, SOIGNER : PAS DE SANTÉ À DEUX VITESSES !

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez les femmes. Il touche près d'une femme sur huit et demeure le plus meurtrier.

Depuis 2005, **Octobre rose** contribue à sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Le dépistage organisé, proposé tous les deux ans aux femmes de 50 à 74 ans, permet de détecter des cancers à un stade précoce et d'augmenter les chances de guérison.

Mais aujourd'hui, **l'accès au dépistage reste très insuffisant**.

En 2024, seulement **44 % des femmes concernées ont participé au dépistage organisé**, loin des 70 % recommandés pour faire baisser la mortalité. Les inégalités territoriales et sociales restent considérables.

Délais de rendez-vous pouvant atteindre un an, manque de cabinets de radiologie, déserts médicaux, difficultés de transport, dépassements d'honoraires, absence de complémentaire santé... **pour trop de femmes, se soigner devient un parcours du combattant**.

LA SANTÉ N'EST PAS UNE MARCHANDISE !

Pour la CGT, **une véritable politique de santé publique doit garantir un accès égal aux soins pour toutes et tous**, partout et sans reste à charge.

Le dépistage organisé doit être **entièrement gratuit**, y compris les examens complémentaires nécessaires.

La CGT revendique notamment :

- le développement d'un **service public de santé de proximité**, avec les moyens humains et matériels nécessaires ;
- des rendez-vous accessibles dans des délais raisonnables, sur tout le territoire ;
- la **prise en charge à 100 % du dépistage et des examens complémentaires**, sans dépassement d'honoraires ;
- le maintien de la **deuxième lecture des mammographies**, qui permet de détecter 5 % des cancers repérés dans le cadre du dépistage organisé ;
- une véritable politique nationale de prévention et de santé des femmes.

Parce que la santé est un droit, pas un privilège !

SANTÉ DES FEMMES AU TRAVAIL :

IL EST TEMPS DE REGARDER LA RÉALITÉ EN FACE !

La santé des femmes ne s'arrête pas à la porte de l'entreprise.

Les conditions de travail, l'organisation du travail et la nature des emplois ont un impact direct sur la santé. Travail de nuit, horaires décalés, exposition à des produits cancérigènes, pressions et contraintes professionnelles peuvent avoir des conséquences importantes.

Le travail de nuit augmente notamment de **26 % le risque de cancer du sein**. Pourtant, le cancer du sein ne figure toujours pas dans le tableau des maladies professionnelles du Code de la Sécurité sociale. À ce jour, seuls **sept cancers du sein ont été reconnus comme maladies professionnelles**.

Dans les métiers à prédominance féminine, certaines expositions restent largement invisibilisées : produits chimiques, produits de nettoyage, risques biologiques... **Ce qui n'est pas mesuré et reconnu ne peut pas être correctement prévenu.**

À LA POSTE, DANS LES TÉLÉCOMS, COMME PARTOUT : LA CGT AGIT POUR LA SANTÉ AU TRAVAIL !

La santé des femmes doit devenir un véritable enjeu de prévention dans nos entreprises.

La CGT-FAPT revendique :

- **Des évaluations des risques professionnels réellement genrées**, prenant en compte les conditions de travail spécifiques des femmes.
- **Des mesures de prévention adaptées**, élaborées avec les salariées concernées.
- **La reconnaissance des cancers du sein comme maladies professionnelles**, notamment lorsqu'ils sont liés au travail de nuit.
- **Une médecine du travail renforcée**, avec davantage de moyens pour prévenir et agir.
- **Une meilleure prise en compte de la pénibilité**, y compris les risques chimiques, biologiques, le port de charges, les horaires atypiques et les contraintes propres aux emplois majoritairement féminins.
- **Des conditions de reprise du travail adaptées après une maladie**, sans culpabilisation : aménagement du poste, temps partiel thérapeutique sans perte de rémunération, accompagnement et maintien des droits.
- **Une journée de dépistage prise en charge par l'employeur et réalisée sur le temps de travail.**

OCTOBRE ROSE, CE N'EST PAS SEULEMENT UNE QUESTION DE DÉPISTAGE !

C'est aussi une question de **justice sociale, de conditions de travail et d'égalité**.

La CGT refuse que la prévention repose uniquement sur les comportements individuels. **La pauvreté, les inégalités d'accès aux soins, les expositions professionnelles et environnementales doivent être prises en compte.**

Au travail comme dans la vie, la santé des femmes compte.

**LA CGT-FAPT S'ENGAGE POUR LA SANTÉ — POUR L'ÉGALITÉ — POUR LE SERVICE PUBLIC —
POUR DES CONDITIONS DE TRAVAIL QUI PROTÈGENT !**

« Cotiser selon ses moyens et recevoir selon ses besoins » : plus que jamais, défendons notre Sécurité sociale !